JUGEMENT SANS ETRE INFORMEE

Par Aurelie999

Bonjour,

Le Trésor Public me réclame de l'argent mensuellement (108 euros) pour régler les frais d'Ephad ou réside ma grand-mère.

Je vous explique un peu le contexte; mon père est décédé quand j'avais 3 ans en 1987, alors que je mon nom était S Aurélie, nous n'avons pas gardé contact avec la famille de mon père. Plus tard j'ai été adopté (adoption simple) et donc mon nom est devenu S-C Aurélie.

Puis il y a 2 ans j'ai commencé à recevoir des courriers du Trésor Public me réclamant ces sommes.

Quelques semaines après j'ai reçu le jugement dans lequel il est bien indiqué qu'ils ne me trouvent pas ni moi ni mon frère qui a également changé de nom.

Donc ils ont répartis les frais d'Ephad entre tout les enfants et pour moi cas petits enfants en fonction des ressources de chacun sans que l'on en soit informés mon frère et moi.

J'ai des difficultés financières et je n'ai pas les moyens de payer tout cela.

Ma grand-mère que je ne connais pas du tout y a résidé durant 4 ans, elle vient de décéder le 28 janvier.

Ma question est comment contester le jugement établi sans que je n'en soit informée et de ce fait les sommes réclamées?

Merci pour votre aide.

Modération : anonymisation